

LES CONSEILS DU CROSS ETEL

Le bilan de la saison estivale 2011 montre encore une fois les risques inhérents aux chutes à la mer individuelles, mais aussi à l'exposition des navires à moteur de modeste dimension aux périls de la mer, en particulier à proximité des zones de haut fond : 8 des 10 plaisanciers décédés ont été victimes de chavirage ou de chute à la mer individuelle.

APPRÉHENDER LES PARAMÈTRES DE NAVIGATION

- **Prendre connaissance des conditions météorologiques**

Les prévisions, mais aussi les observations des sémaphores indiquées par les bulletins côtiers de Météo France. **Tenir compte de la force et de la direction du vent ; mais aussi et surtout de l'état de la mer.**

- **En mer, rester attentif à l'évolution des éléments.**

Naviguer c'est en permanence être attentif à l'état de la mer, en particulier dans les secteurs présentant des hauts fonds (déferlantes). L'état de la mer peut être sans rapport avec la force du vent.

ASSURER SA FLOTTABILITÉ INDIVIDUELLE

.....
: **Un atout décisif pour attendre les secours** :
.....

Il faut utiliser le **gilet de sauvetage** qui aujourd'hui est non seulement pensé en terme de fiabilité mais aussi en terme de facilité de port.

C'est un moyen de **prévention** :

.....
: **Le port systématique du gilet de sauvetage est recommandé** :
.....

A défaut, les cas où cette sécurité est vivement recommandée sont :

- navigation en solitaire ou avec des équipiers inexpérimentés
- navigation nocturne
- navigation sur les hauts fonds, les plateaux et autres spots de pêche de loisir où les risques de lames déferlantes sont récurrents
- panne moteur rendant le navire non manœuvrant
- utilisation de l'annexe du navire

Rappels réglementaires :

Normes de conception : norme CE ou norme SOLAS (barre à roue), depuis le 1^{er} janvier 2011.

Normes de flottabilité (1^{er} janvier 2010)

- navigation à moins de deux milles d'un abri : 50 newtons
- navigation de deux à six milles d'un abri : 100 newtons
- navigation à plus de six milles d'un abri : 150 newtons



ÊTRE VISIBLE

Choisir des vêtements de mer de couleur vive :

ORANGE

ROUGE

JAUNE

.....
: De nuit, la recherche d'un homme à la mer non muni d'une lumière est livrée au hasard :
.....

S'équiper de moyens de repérage lumineux individuels étanches, et les porter de nuit ou en soirée, outre le moyen collectif de repérage d'un homme à la mer dont le navire est éventuellement doté (privilégier les feux à pile lithium).

Rappel réglementaire :

en solitaire, le port d'un moyen lumineux individuel et étanche est une obligation permanente

Enfin,

être visible c'est également ne pas s'éloigner du navire tant qu'il flotte : même désemparée ou chavirée, une coque se repère plus facilement qu'un homme à la mer, ou même un radeau de sauvetage.

ÊTRE IDENTIFIABLE

.....
: Faciliter le travail des CROSS :
.....

Depuis la 1er janvier 2012, le numéro d'immatriculation du navire doit être affiché dans le cockpit ou dans le poste de pilotage (arrêté ministériel du 8 avril 2009).

Ainsi, le skipper ou le responsable du bord peut **communiquer** au CROSS cet élément d'identification important, **sans difficulté et très rapidement**.

Coordonnées du CROSS Etel :

Canal VHF 16

Tél 02 97 55 35 35 → à mettre en mémoire de votre GSM portable!

N° d'urgence : 112

40 avenue Louis Bougo, 56410 ETEL

Adresse mail : cross-etel.dosm.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr